

“nettoyage” est souvent relié directement au “patronage” politique; aussi, je me permets de donner un bon conseil à l’honorable ministre (M. Nowlan), celui de faire ce que nous avons fait, c’est-à-dire de garder la politique loin de la télévision et de la radio. Quant à nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous verrons à ce que le gouvernement ne s’éloigne pas des voies que nous avons tracées.

(Traduction)

L’hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillin-gate): Monsieur l’Orateur, j’avais espéré réserver mes observations jusqu’à ce que le ministre du Revenu national (M. Nowlan) ait eu la chance de parler, ce qui aurait peut-être rendu inutiles bien des choses que j’ai à dire. J’aurais pu faciliter ainsi ce que le premier ministre (M. Diefenbaker) nous a demandé de faire hier, c’est-à-dire accélérer les travaux de la Chambre. Mais, puisque le ministre met encore plus de temps à se lever que moi et puisque vous, monsieur l’Orateur, étiez sur le point de passer au vote, il semble que je n’aie pas le choix et que je doive parler avant le ministre.

En commençant, j’aimerais parler du sous-amendement présenté par l’honorable député de Kootenay-Ouest (M. Herridge). Je n’ai peut-être pas à dire que nous, de l’opposition officielle, serons en vérité très heureux d’appuyer ce sous-amendement. Nous ne le croyons guère nécessaire, en vérité, après avoir entendu le chef de l’opposition (M. Pearson) et à comparer les termes du sous-amendement, page 2337:

Cette Chambre regrette, en outre, que le gouvernement ne se soit pas déclaré pour le maintien et l’expansion d’aménagements de régie publique dans le domaine de la radio et de la télévision . . .

Avec ce que le chef de l’opposition a dit à la page 2331 du hansard:

L’exploitation et la mise au point d’un tel réseau national de radio-télévision sera coûteux et entraînera de nouvelles dépenses de deniers publics à l’avenir.

Et ces paroles dont, j’espère bien, tous les honorables députés prendront note:

Il importe que nous soyons disposés à assumer pareille responsabilité, si nous voulons grandir tant que nation distincte.

Je crois bien qu’on se rendra compte que cette question a été étudiée. Seulement, je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas déclarer ce point explicitement, tel qu’il l’est dans le sous-amendement proposé par l’honorable député de Kootenay-Ouest. Et nous nous faisons un plaisir d’appuyer ce sous-amendement.

Si je pouvais penser que les mots, si je puis m’exprimer ainsi, dont s’est servi le ministre du Revenu national dans son discours du 3 juin, représentent l’opinion réfléchie et

[M. Deschatelets.]

définitive du gouvernement, je croirais alors qu’il n’aurait pas été nécessaire de porter cette question à l’attention de la Chambre. J’ai lu une foule de bonnes choses dans le discours du ministre; je n’ai pas trouvé grand chose que je désapprouve, sauf la question, très secondaire, de savoir s’il lui convenait de parler sur ce ton de la taxe d’accise de 15 p. 100, mais c’est une si légère rayure d’un si brillant cristal que je souscris cordialement à toutes les assertions du ministre. Je signale particulièrement aux députés le passage qui figure au haut de la première colonne de la page 853 du hansard:

A tout seigneur tout honneur. Le gouvernement libéral mérite un hommage de temps à autre, pour certaines de ses réalisations en tout cas. Je signale également le fait suivant. Les États-Unis comptent trois réseaux de télévision, et selon les rapports financiers, aucun de ces réseaux, en tant que tel, ne fait beaucoup d’argent, si tant est qu’il rentre dans ses frais.

Puis le ministre a signalé la différence entre la situation là-bas et l’état de choses qui règne ici. Il nous plairait beaucoup de penser que les remarques alors faites par le ministre se refléteront dans le programme ministériel qu’on finira par déposer à la Chambre. J’espère d’ailleurs qu’on le déposera au cours de la présente session. Le premier ministre a comme donné à entendre hier que nous pouvions nous attendre à voir présenter durant la présente session toutes les mesures annoncées dans le discours du trône. Je ne puis évidemment pas contester ce que le premier ministre a dit, même si je puis peut-être nourrir quelques doutes à ce sujet dans mon for intérieur. Mais nous estimons qu’il serait tout à fait déplacé que la session se passe sans qu’on nous signale clairement la direction dans laquelle le gouvernement entend s’engager. Pour ma part, je ne serais pas enclin à trop chicaner le gouvernement, s’il ne complétait pas son programme législatif au cours de la présente session, s’il jugeait plus opportun de soumettre les propositions financières qui, à bien des égards, sont les plus importantes, à mes yeux, et de signaler les voies qu’il se propose de suivre. Cette ligne de conduite serait peut-être judicieuse, car elle fournirait l’occasion, non seulement à la Chambre, mais aux dames et messieurs de l’autre endroit, d’étudier les mesures ministérielles. Elle fournirait aussi l’occasion qu’on accorde de temps en temps au grand public d’examiner les mesures de grande importance qui entraînent des réformes de conséquence, comme celle qu’a fournie, par exemple, le ministre des Finances (M. Fleming) au sujet de l’impôt sur les biens transmis par décès.

Cependant, je reconnais que ce n’est ni ma responsabilité, ni ma fonction, de déterminer le cours que doit suivre le gouvernement. Le plus que je puisse espérer, c’est de l’influencer